

Financement des exploitations porcines L'innovation au service de trois enjeux

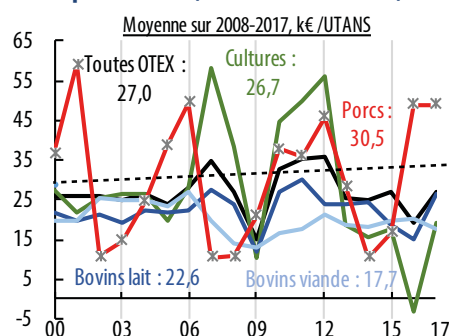
Les exploitations porcines doivent relever un triple défi : la modernisation, la transmission et la montée en gamme. Le financement bancaire reste le premier levier, mais l'augmentation des capitaux nécessaires et des risques ainsi que la réorientation des concours publics conduisent au développement de nouveaux instruments financiers qui devront faire la preuve de leur utilité et efficacité.

Entre 1990 et 2017, le besoin en financement (immobilisations et besoin en fonds de roulement) d'une exploitation porcine spécialisée est passé de 323 à 557 k€, 840 k€ en moyenne en Bretagne. Pour financer ce besoin, les exploitations porcines recourent massivement à l'emprunt, avec un taux d'endettement de 67 % en 2017 contre 43 % pour l'ensemble des OTEX¹. Le montant total des dettes par unité de travail non salarié (UTANS) a doublé entre 1990 et 2017, passant de 141 à 301 k€ en porc, 455 k€ en Bretagne, contre 135 k€ pour l'ensemble des OTEX. Les besoins d'investissement restent importants pour moderniser les exploitations, installer des jeunes et faire évoluer les modes d'élevage. Comment les financer ?

Enjeux de financement

Dans l'évaluation du besoin et de l'offre de financement en porc, réalisée en 2019², l'offre bancaire est jugée globalement satisfaisante. La production porcine dispose de trois atouts pour le financement : l'investissement est productif, la rémunération des capitaux supérieure à celle des autres spéculations agricoles et l'organisation en groupements efficace en terme d'accompagnement. Une exploitation porcine dégage un résultat courant avant impôt (RCAI) par UTANS beaucoup plus fluctuant et supérieur en moyenne sur 10 ans, à celui de l'ensemble des OTEX. Autour d'une tendance à la baisse, qui rend la production porcine moins attractive pour les investisseurs et plus risquée à financer, la rémunération du capital fluctue entre - 11,5 % en 1998 et + 9,7 % en 2001 (0,2 % en moyenne sur 10 ans).

Un revenu agricole très fluctuant en porc, RCAI¹ par UTANS (en milliers d'euros)



Source : Ifip d'après RICA

* RCAI = prod. + subventions - consommations intermédiaires - amortissements - charges salariales - fermages - intérêts

Les solutions de financement sont multiples

Besoins	Objectifs	Solutions
Installation – transmission	Faciliter l'installation	Reprise progressive : crédit vendeur, capitalisation par un salarié Séparation des capitaux immobiliers et d'exploitation
	Faciliter l'accès au foncier	Portage par le cédant ou la SAFER Prêts bancaires sur 20 ans, amortissables ou in fine
	Renforcer les capitaux propres	Prêts d'honneur à la personne Financement participatif Capital-investissement
Cycle d'investissement	Financer les investissements	Intégration verticale Offre bancaire classique satisfaisante Subventions
	Financer le BFR	Fonds de roulement : prêt cheptel ou aliment du groupement Trésorerie : ouverture de crédit (OC), prêt bancaire à court terme
Cycle d'exploitation	Faire face à la volatilité	Contractualisation
		Épargne de précaution défiscalisée (DPE)
		Modulation des annuités bancaires
Garanties	Renforcer les garanties apportées aux financeurs	Garanties réelles : hypothèque, warrant, dailly
		Garanties personnelles : caution
		Caution du groupement
		Fonds de garantie

Des difficultés de financement sont relevées dans deux situations : ⁽ⁱ⁾ un risque jugé trop important du fait du montant du projet (plus de 1 M€) et/ou du manque de références sur le candidat ou le projet, ⁽ⁱⁱ⁾ le manque de porteurs de projets qui peut conduire à chercher des investisseurs extérieurs. Trois enjeux nécessitent de trouver des solutions nouvelles de financement : ⁽ⁱ⁾ transmettre (reprise progressive de l'actif, apporteurs extérieurs de capitaux, garants professionnels, portage du foncier), ⁽ⁱⁱ⁾ résister à la volatilité des marchés (contractualisation, épargne défiscalisée), ⁽ⁱⁱⁱ⁾ faire évoluer les modes d'élevage (effet levier des fonds de garanties et de prêts).

Instruments financiers

Sous l'impulsion de la Commission européenne, l'Etat français et les régions évoluent depuis 2014, d'une politique de subventions à des instruments financiers. Trois instruments sont déployés : les fonds de prêts, les fonds de garantie, et plus rarement du fait de leur impact sur la gouvernance et de leur coût, les fonds de capital investissement. L'objectif est de faciliter de manière induite l'accès au financement bancaire et de recycler les concours publics.

Un prêt d'honneur est un prêt personnel au porteur de projet, sans intérêt, ni garan-

tie. En Bretagne, les éleveurs qui s'installent peuvent bénéficier d'un prêt de 20 à 50 k€, sur 5 ans, avec un différé de 3 ans. Son affectation aux fonds propres permet d'améliorer l'autonomie financière et donc l'accès au financement bancaire. L'effet levier est de 15 € de prêt bancaire pour 1 € de prêt d'honneur.

Le fonds de garantie, en apportant une garantie pour un crédit demandé par des agriculteurs, vise à améliorer l'accès et les conditions de financement bancaires. La Nouvelle-Aquitaine a créé en 2018 le fonds Alter'NA. Doté de 30 M€ de fonds publics (16 M Région, 14 M FEADER), Alter'NA a l'objectif de générer 150 M€ de prêts (effet levier de 5) en cinq ans. Le Ministère de l'Agriculture a, lui, créé le fonds de garantie INAF (Initiative Nationale pour l'Agriculture Française). Doté de 100 M€ (54 M nationaux, 45 M européens), il devrait générer jusqu'à un milliard d'euros d'investissement (effet levier de 6 à 10).

Les éleveurs et leurs partenaires doivent s'emparer de ces outils pour en améliorer l'utilisation et l'adaptation.

Christine Roguet
christine.roguet@ifip.asso.fr

¹ Orientation technico-économique

² Etude financée par FranceAgrimer et réalisée par l'Ifip, avec l'appui du cabinet Blézat Consulting